



PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du :	Lundi 03 Mai 2021
Présidence :	René JONCHERE
Présents :	Paul ARRIVE - Alain BEAUPIED - Gabriel GO (Pilote de pôle) - Gérard NEGRIER - Michel PERROT - Joël POIRAUD - Alain POISSON.
Assiste :	Lucie GUILLARD
Excusé :	Eugène GEINDREAU
Absent :	Daniel ROINSARD

1. Procès-verbaux des réunions de la CFTIS

La C.R.T.I.S. prend note des décisions portées aux PV de la CFTIS suivants :

PV N°7 du 25 Février 2021 « Classement des Terrains et Installations Sportives »

PV N°8 du 25 Mars 2021 « Classement des Terrains et Installations Sportives »

PV N°9 du 29 Avril 2021 « Classement des Terrains et Installations Sportives »

LES TERRAINS

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau FootA11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	MEZANGERS	TERRAIN DU GUE DE SELLE	531530201	PELOUSE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
----------	-------	---------	-----	-----

44	REZE	STADE LEO LAGRANGE	441430102	PELOUSE
44	VAIR SUR LOIRE	STADE ROBERT GRAIZ	441630101	PELOUSE
85	CUGAND	STADE MUNICIPAL	850760101	PELOUSE
85	DOIX LA FONTAINE	STADE DE FONTAINES	850800101	PELOUSE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	REZE	STADE LEO LAGRANGE	441430103	STABILISE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau FootA11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	SAINTE FLAIVE DES LOUPS	STADE MUNICIPAL	852110102	PELOUSE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

3– CHANGEMENT DE NIVEAU DE CLASSEMENT

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) après modifications des installations :

Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	ANCENIS SAINT GEREON	STADE DE LA DAVRAYS	440030101	PELOUSE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	FORCE	STADE GILBERT BELLAIN	530990101	PELOUSE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	DOMPIERRE SUR YON	STADE DE LA BRACONNIERE	850810102	PELOUSE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

4 – RETRAIT DE CLASSEMENT

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	LA BOISSIERE DE MONTAIGU	STADE MUNICIPAL	850250102	PELOUSE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

5 – AVIS PREALABLE INSTALLATION SPORTIVE

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les installation(s) suivante(s)

District	Ville	Terrain	NNI
44	CHAUVE	STADE DU PINIER	440380102
44	SAINT ANDRE DES EAUX	STADE DE L ILE DE LA PIERRE	441510103
49	ANGERS	STADE DE LA GRANDE CHAUSSEE	490070901
49	DOUE EN ANJOU	STADE MARCEL HABERT 2	491250102
53	MAYENNE	STADE MUNICIPAL 4	531470104
72	MANSIGNE	STADE ROLAND BOUSSARD	721820101
72	PRUILLE LE CHETIF	STADE ASNILLE	722470101
72	SAINT GEORGES DU BOIS	STADE CHARLOT	722800102
85	SAINT VINCENT SUR GRAON	STADE MUNICIPAL	852770101

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf niv 5 et 6 et FootA11, terrain (gazon – sye) et vestiaires.

L'ECLAIRAGE

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
49	TRELAZE	STADE DE LA GODUCIERE	493530301	294	0.83	0.73

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
49	VILLEVEQUE RIVES DU LOIR	STADE DES VARENNES	493770102	152	0.73	0.57

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement des installations :

Niveau E1

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	NANTES	SATDE DE LA BEAUJOIRE	441090101	2290	0.74	0.59

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
72	SABLE SUR SARTHE	STADE REMY LAMBERT	722640101	259	0.74	0.53

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

4 – AVIS PREALABLE ECLAIRAGE

District	Ville	Terrain	NNI
44	CHAUVE	STADE DU PINIER	440380102
44	SAINT ANDRE DES EAUX	STADE DE L ILE DE LA PIERRE	441510103
53	MAYENNE	STADE MUNICIPAL 4	531470104
72	BRULON	STADE DE LA FONTAINE	720505501
72	LUCEAU	STADE DU COLLEGE	721730201
72	PRUILLE LE CHETIF	STADE ASNILLE	722470101
85	MORTAGNE SUR SEVRE	STADE STEPHANE TRAINEAU	851510101
85	MORTAGNE SUR SEVRE	STADE MUNICIPAL 2	851510102
85	MORTAGNE SUR SEVRE	STADE MUNICIPAL 3	851510103

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf E5, EFootA11 et EFutsal 4.

LES SALLES FUTSAL**1 – LES CLASSEMENTS**

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les classement(s) des installations :

Niveau Futsal 3

District	Ville	Salle	NNI	Sol
72	MAMERS	GYMNASE GODARD	721809902	BETON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

L'ECLAIRAGE FUTSAL**1 – LES CLASSEMENTS****Niveau EFutsal E4**

District	Ville	Salle	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
72	MAMERS	GYMNASE GODARD	721809902	170	0.70	0.55

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

2. AOP et autres

STADE ROGER DELÉON 1 à LE MANS NNI 721810701 – la CRTIS prend note des travaux demandés et réalisés, les buts à la bonne hauteur et les buts mobiles ont été fixés à la hauteur de la main courante soit 2m60 de la ligne de touche. La CRTIS lève les réserves pour non-conformité et valide le classement au niveau 5.

3. Calendrier

Prochaine réunion : Le 07 juin 2021 à Saint Sébastien sur Loire.

Le Président,
René JONCHERE



Le Secrétaire de séance,
Paul ARRIVE

